

RÉSULTATS ANNUELS 2023

Le conseil d'administration d'AFMA s'est réuni le jeudi 21 mars 2024, sous la présidence de Farid Bensaïd, pour examiner l'activité du groupe AFMA et arrêter les comptes de l'exercice 2023.

CHIFFRES CLÉS

Comptes consolidés IFRS (en MDH)	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires	258,8	243,7	6%
EBITDA	122,7	115,3	6%
Résultat d'exploitation courant	105,8	99,7	6%
Résultat net consolidé	62,5	61,5	2%
Résultat net part du groupe	59,9	59,3	1%
RNPG retraité de charges exceptionnelles	62,1	59,3	5%
Comptes sociaux (en MDH)	2023	2022	Variation
Résultat net	57,8	54,6	6%
RN retraité de charges exceptionnelles	59,7	54,6	9%

Le groupe AFMA maintient sa dynamique de croissance en enregistrant un chiffre d'affaires consolidé de 258,8 MDH en 2023, comparé à 243,7 MDH en 2022, ce qui représente une croissance de 6%.

Le résultat d'exploitation courant consolidé a également enregistré une augmentation de 6%, passant de 99,7 MDH en 2022 à 105,8 MDH en 2023.

Le résultat net consolidé s'établit à 62,5 MDH contre 61,5 MDH en 2022, soit une hausse de 2%.

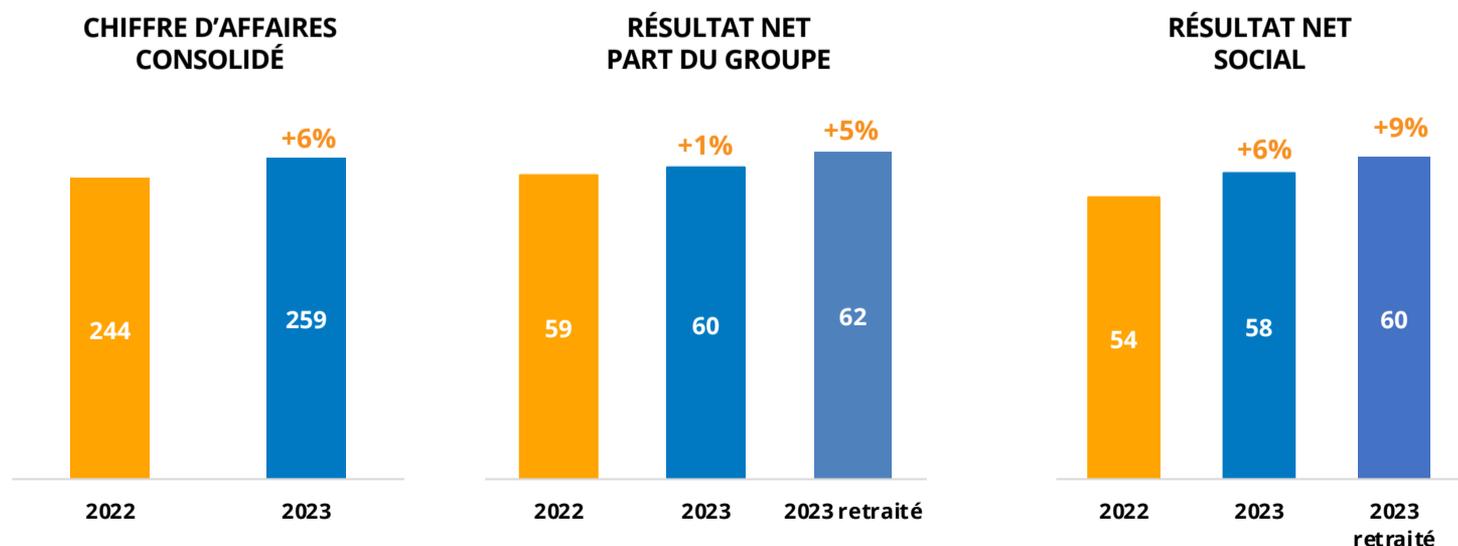
Le résultat net part du groupe a atteint 60 MDH, enregistrant ainsi une hausse de 1% par rapport à l'année précédente.

Retraité de charges exceptionnelles, le RNPG a atteint 62 MDH, enregistrant une croissance de 5% par rapport à l'année précédente.

Le résultat net social d'AFMA SA s'est élevé à 57,8 MDH, enregistrant une croissance de 6% par rapport à l'exercice 2022.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution de dividendes à hauteur de 55 MDH, soit 55 dirhams par action.

AFMA maintient, ainsi, sa politique de croissance et sa position de leader sur le marché national du courtage en assurance.



Le communiqué financier annuel 2023 est disponible sur notre site internet : <https://afma.ma/communication-financiere/>

BILAN ACTIF				
En MAD	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements provisions	Net	Net
IMMOBILISATION EN NON-VALEUR (A)	10 712 475,63	7 907 864,53	2 804 611,10	3 701 164,30
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 712 475,63	7 907 864,53	2 804 611,10	3 701 164,30
* Primes de remboursements des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	13 406 267,45	3 613 358,65	9 792 908,80	5 425 358,77
* Immobilisations en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	12 173 254,77	3 613 358,65	8 559 896,12	5 425 358,77
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations	1 233 012,68		1 233 012,68	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	43 561 287,10	25 225 945,92	18 335 341,18	16 242 817,45
* Terrains				
* Constructions				
* Installations techniques, matériel et outillage	430 200,00	385 750,00	44 450,00	46 010,00
* Matériel de transport	474 922,54	242 417,54	232 505,00	546 616,70
* Mobilier, matériel bureau et aménagements divers	41 370 041,59	24 597 778,38	16 772 263,21	13 415 951,17
* Autres Immobilis., corporelles				
* Immobilis., corporelles en cours	1 286 122,97		1 286 122,97	2 234 239,58
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	79 830 407,24		79 830 407,24	79 414 924,04
* Prêts immobiliers				
* Autres créances financières	154 684,45		154 684,45	139 201,25
* Titres de participation	79 675 722,79		79 675 722,79	79 275 722,79
* Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières				
Total I (A+B+C+D+E)	147 510 437,42	36 747 169,10	110 763 268,32	104 784 264,56
STOCKS (F)				
* Marchandises				
* Matières et fournitures consommables				
* Produits en cours				
* Produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	601 536 056,81	17 978 850,71	583 557 206,10	546 718 266,87
* Fourniss. débiteurs, avances et acomptes	3 837 655,22	177 165,32	3 660 489,90	3 468 130,01
* Client et comptes rattachés	492 537 838,28	17 801 685,39	474 736 152,89	446 214 212,50
* Personnel	295 904,34		295 904,34	302 069,33
* Etat	1 042 598,65		1 042 598,65	916 838,71
* Comptes d'associés				
* Autres Débiteurs	102 665 394,59		102 665 394,59	94 965 933,38
* Comptes de régularisation Actif	1 156 665,73		1 156 665,73	851 082,94
TITRES & VALEUR DE PLACEMENT (H)	82 402,20		82 402,20	
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)				
Eléments circulants				
Total II (F+G+H+I)	601 618 459,01	17 978 850,71	583 639 608,30	546 718 266,87
TRESORERIE - ACTIF	5 941 332,75		5 941 332,75	3 691 106,23
Chèques et valeurs à encaisser	210 578,56		210 578,56	
Banques, T.G et C.C.P	5 724 175,05		5 724 175,05	3 686 322,91
Caisses, Régies d'avance et accreditifs	6 579,14		6 579,14	4 783,32
Total III	5 941 332,75		5 941 332,75	3 691 106,23
TOTAL GENERAL I + II + III	755 070 229,18	54 726 019,81	700 344 209,37	655 193 637,66

BILAN PASSIF			
En MAD	31/12/2023		31/12/2022
	Brut	Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
* Capital social ou personnel (1)	10 000 000,00		10 000 000,00
moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
capital appelé.....			
dont versé			
* Primes d'émission, de fusion d'apport			
* Ecarts de réévaluation			
* Réserves légales	1 000 000,00		1 000 000,00
* Réserves diverses			
* Reports à nouveau (2)	48 015,96		464 703,09
* Résultats nets en instances d'affectation (2)			
* Résultat net de l'exercice (2)	57 839 036,82		54 583 312,87
Total des capitaux propres (A)	68 887 052,79		66 048 015,96
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	800 000,00		
* Subventions d'investissement			
* Provisions réglementées	800 000,00		
DETTES DE FINANCEMENTS (C)	21 852 929,93		25 155 284,57
* Emprunts obligataires			
* Autres dettes de financements	21 852 929,93		25 155 284,57
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financements			
Total I (A+B+C+D+E)	91 539 982,72		91 203 300,53
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	581 736 239,72		542 408 307,69
* Fournisseurs et comptes rattachés	468 916 391,76		443 041 474,87
* Clients créditeurs avances et acomptes	44 267 746,62		38 724 388,20
* Personnel	3 560 278,31		2 920 827,51
* Organismes sociaux	2 720 200,93		2 981 556,92
* Etat	6 472 341,46		6 133 497,30
* Comptes d'associés			
* Autres Créanciers	54 829 651,54		48 313 646,57
* Comptes de régularisation Passif	969 629,10		292 916,32
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	208 996,62		208 996,62
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)			
Total II (F+G+H)	581 945 236,34		542 617 304,31
TRESORERIE - PASSIF	26 858 990,31		21 373 032,82
* Crédits d'escompte			
* Crédits de trésorerie			
* Banques (soldes créditeurs)	26 858 990,31		21 373 032,82
Total III	26 858 990,31		21 373 032,82
TOTAL GENERAL I+II+III	700 344 209,37		655 193 637,66

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES					
En MAD	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exe précédents 2	3 = 1+2	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
* Ventes de marchandises (en l'Etat)					
* Ventes de biens et services produits	215 365 348,43		215 365 348,43	204 434 227,30	
Chiffre d'affaires	215 365 348,43		215 365 348,43	204 434 227,30	
* Variation stocks de produits (+) (1)					
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
* Subventions d'exploitation					
* Autres produits d'exploitation	258 191,52		258 191,52	228 591,74	
* Reprises expl. : transferts de charges	1 787 076,00		1 787 076,00	1 665 501,32	
TOTAL I	217 410 615,95		217 410 615,95	206 328 320,36	
II CHARGES D'EXPLOITATION					
* Achats revendus (2) de marchandises					
* Achats consommés (2) de matière et fournitures	10 469 209,89		10 469 209,89	7 765 426,97	
* Autres charges externes	62 597 645,69		62 597 645,69	56 769 708,81	
* Impôts et taxes	1 989 309,77		1 989 309,77	1 863 845,38	
* Charges de personnel	52 062 723,71		52 062 723,71	53 196 426,63	
* Autres charges d'exploitation	500 000,00		500 000,00	500 000,00	
* dotations d'exploitation	9 440 560,77		9 440 560,77	9 064 955,57	
TOTAL II	137 059 449,83		137 059 449,83	129 160 363,36	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			80 351 166,12	77 167 957,00	
IV PRODUITS FINANCIERS					
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	7 001 518,00		7 001 518,00	5 312 896,67	
* Gains de change				9 708,82	
* Intérêts et autres produits financiers	2 532 527,23		2 532 527,23	1 792 798,07	
* Reprises financières, transferts de charges					
TOTAL IV	9 534 045,23		9 534 045,23	7 115 403,56	
V CHARGES FINANCIERES					
* Charges d'intérêts	3 525 885,38		3 525 885,38	2 205 020,25	
* Pertes de change	28 298,36		28 298,36	32 016,29	
* Autres charges financières					
* dotations financières					
TOTAL V	3 554 183,74		3 554 183,74	2 237 036,54	
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			5 979 861,49	4 878 367,02	
VII RESULTAT COURANT (III + VI)			86 331 027,61	82 046 324,02	
VIII RESULTAT COURANT (reports)			86 331 027,61	82 046 324,02	
VIII PRODUIT NON COURANTS					
* Produits des cessions d'immobilisation	5 000,00		5 000,00	48 200,00	
* Subventions d'équilibre					
* Reprise sur subventions d'investissement					
* Autres produits non courants	29 288,82		29 288,82	1 035 546,90	
* Reprises non courantes : transferts de charges					
TOTAL VIII	34 288,82		34 288,82	1 083 746,90	
IX CHARGES NON COURANTS					
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	184 166,70		184 166,70		
* Subventions accordées					
* Autres charges non courantes	4 822 437,91	15 000,00	4 837 437,91	4 246 261,05	
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	800 000,00		800 000,00		
TOTAL IX	5 806 604,61	15 000,00	5 821 604,61	4 246 261,05	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-5 787 315,79	-3 162 514,15	
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			80 543 711,82	78 883 809,87	
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	22 704 675,00		22 704 675,00	24 300 497,00	
XIII RESULTAT NET (XI - XII)			57 839 036,82	54 583 312,87	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			226 978 950,00	214 527 470,82	
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			169 139 913,18	159 944 157,95	
XVI RESULTAT NET			57 839 036,82	54 583 312,87	

BDO Audit, Tax & Advisory
23, Rue Lamourou, Oasis
08000 Casablanca, Maroc

mazars
Ava Business Center
Boulevard Abdelatif Cherif
Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires de la société
AFMA S.A.
22, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca, Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion
Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AFMA S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 69 487 033 MAD dont un bénéfice net de 57 839 037 MAD.

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amples que celles décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'état de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

BDO Audit, Tax & Advisory
23, Rue Lamourou, Oasis
08000 Casablanca, Maroc

mazars
Ava Business Center
Boulevard Abdelatif Cherif
Casablanca, Maroc

Question clé de l'audit / **Notre réponse**

Evaluation des titres de participation
Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition pour une valeur nette comptable de 79 676 MAD, soit 1% du total actif. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est constatée si la valeur d'utilité des titres devient inférieure à leur valeur nette comptable.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans la détermination des projections de flux de trésorerie futurs et des principales hypothèses retenues.

Appréciation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, si l'estimation des valeurs d'utilité déterminée par la direction est fondée sur une justification de la méthode d'évaluation et des éléments chiffres utilisés ;

Analyser les projections de flux de trésorerie retenues, au regard des dernières prévisions d'exploitation établies par la direction et soumises à l'approbation des organes de gouvernance ;

Comparer les données utilisées pour la réalisation des tests de dépréciation des participations réalisées par la direction avec les données source par entité ;

Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou

BDO Audit, Tax & Advisory
23, Rue Lamourou, Oasis
08000 Casablanca, Maroc

mazars
Ava Business Center
Boulevard Abdelatif Cherif
Casablanca, Maroc

d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réalisons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative nous nous tenons d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiqu

ACTIF CONSOLIDE

En MAD	31/12/2023	31/12/2022
Goodwill	68 733 760	68 733 760
Immobilisations incorporelles	14 259 763	8 984 777
Immobilisations corporelles (*)	83 429 790	85 177 009
Immeubles de placement		
Titres mis en équivalence		
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	540 222	532 102
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance		
- Dont actifs financiers évalués à la juste valeur		
Actifs d'impôts différés	6 225 158	9 177 565
Autres actifs non courants		
Total Actifs non courants	173 188 692	172 605 213
Stocks et encours net		
Créances clients net	640 027 858	596 212 795
Autres créances courantes nettes	110 525 155	106 904 997
Autres actifs financiers		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	19 664 112	11 097 276
Total Actifs courants	770 217 125	714 215 068
TOTAL ACTIF	943 405 817	886 820 280

Groupe AFMA

en MAD	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	258 770 230	243 691 127
Autres produits de l'activité	11 084	13 026
Produits des activités ordinaires	258 781 315	243 704 153
Achats consommés	(67 454 487)	(59 790 835)
Charges de personnel	(65 850 338)	(66 211 732)
Impôts et taxes	(2 741 458)	(2 388 302)
Autres produits et charges d'exploitation		
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	(16 926 806)	(15 563 770)
Charges des activités ordinaires	(152 973 090)	(143 954 638)
Résultat d'exploitation courant	105 808 225	99 749 515
Autres produits & charges d'exploitation non courants	(6 519 341)	(3 141 227)
Résultat d'exploitation	99 288 884	96 608 288
Coût de l'endettement net	(6 816 627)	(5 820 139)
Autres produits financiers		
Autres charges financières	454 692	108 658
Résultat financier	(6 361 935)	(5 711 481)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	92 926 949	90 896 808
Impôts sur les sociétés	(27 355 542)	(28 401 086)
Impôt différé	(3 098 159)	(1 050 031)
Résultat net des entreprises intégrées	62 473 248	61 445 691
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	62 473 248	61 445 691
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	62 473 248	61 445 691
Intérêts minoritaires	2 477 432	2 128 095
Résultat net - Part du Groupe	59 995 816	59 317 596
Résultat de base par action (En MAD)	60,00	59,32
Résultat dilué par action (En MAD)	60,00	59,32

PASSIF CONSOLIDE

En MAD	31/12/2023	31/12/2022
Capital	10 000 000	10 000 000
Réserves (*)	(19 204 333)	(23 534 468)
Résultats	59 995 816	59 317 596
Ecarts de conversion	44 151	13 472
Capitaux propres part du groupe	50 835 634	45 796 600
Réserves minoritaires	1 598 801	1 315 294
Résultat minoritaire	2 477 432	2 128 095
Ecarts de conversion	(88)	8 617
Capitaux propres part des minoritaires	4 076 145	3 452 006
Capitaux propres d'ensemble	54 911 779	49 248 606
Dettes financières non courantes :	92 774 914	104 765 555
-Dont dettes envers les établissements de crédit	18 361 799	21 848 572
-Dont obligations locatives non courantes IFRS 16	74 413 115	82 916 983
Provisions non courantes		
Avantages au personnel	358 816	268 342
Impôt différé passif	230 348	97 785
Total des passifs non courants	93 364 079	105 131 682
Provisions courantes	360 976	360 976
Dettes financières courantes :	56 596 239	42 849 600
-Dont dettes envers les établissements de crédit	45 557 331	32 767 841
-Dont obligations locatives non courantes IFRS 16	11 038 908	10 081 759
Dettes fournisseurs	641 086 790	603 444 191
Autres passifs courants	97 085 955	85 785 226
Total dettes courantes	795 129 960	732 439 993
TOTAL PASSIF	943 405 817	886 820 280

Entité	Activité	Pays	% de contrôle	Type contrôle	Méthode consolidation
AFMA SA	Courtage en assurance	Maroc	Mère	Mère	Mère
AFMA RABAT	Courtage en assurance	Maroc	100	CE	IG
AFMA MARRAKECH	Courtage en assurance	Maroc	99.87	CE	IG
AFMA TANGER	Courtage en assurance	Maroc	99.8	CE	IG
AFMA AGADIR	Courtage en assurance	Maroc	87.9	CE	IG
AFMA FES	Courtage en assurance	Maroc	99.93	CE	IG
MCA	Courtage en assurance	Maroc	100	CE	IG
AFMA OUJDA	Courtage en assurance	Maroc	99	CE	IG
AFMA LAAYOUNE	Courtage en assurance	Maroc	100	CE	IG
CAM	Courtage en assurance	Maroc	100	CE	IG
AFMA AFRICA	Courtage en assurance	Maroc	99.6	CE	IG
AFMA KENITRA	Courtage en assurance	Maroc	100	CE	IG
SAFE ASSUR	Courtage en assurance	Maroc	51	CE	IG
ASSURANCE AL FAHD	Courtage en assurance	Maroc	70	CE	IG
ACR-AFMA	Courtage en assurance	Cote d'Ivoire	61	CE	IG
JEAN BUSNOT MAROC	Courtage en assurance	Maroc	60	CE	IG
AFMA DAKHLA	Courtage en assurance	Maroc	100	CE	IG
AFMA MEKNES	Courtage en assurance	Maroc	100	CE	IG

BDO Audit, Tax & Advisory | **mazars**

23, Rue Lemtour, Oujda 29010 - Casablanca, Maroc | Avia Business Center Boulevard Abdellah Cherif Casablanca, Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AFMA S.A. et de ses filiales (Groupe AFMA), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 54 911 779 MAD dont un bénéfice net consolidé de 62 473 248 MAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'ensemble du groupe AFMA constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

BDO Audit, Tax & Advisory | **mazars**

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Notre réponse
Valeur Recouvrable des écarts d'acquisition	Nous avons apprécié, les modalités mises en œuvre par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition. Pour chacune des UGT (Unité génératrice de Trésorerie) auxquelles sont rattachés ces actifs, les tests de perte de valeur effectués par la direction. Sur la base de ces informations, nos travaux ont consisté à : <ul style="list-style-type: none"> Approcher les valeurs nettes comptables des actifs testés avec la comptabilité ; Analyser les projections des flux de trésorerie, notamment la cohérence des données utilisées dans les tests, avec les sources externes ou les dernières estimations de la direction présentées aux organes de gouvernance ; Apprécier les prévisions par comparaison avec les données utilisées dans les précédents tests de perte de valeur et la performance historique du groupe ; Analyser la cohérence des taux d'actualisation retenus, notamment en les comparant avec les données de marché disponibles ; Vérifier l'exactitude arithmétique du modèle de valorisation utilisé par la direction ; Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

BDO Audit, Tax & Advisory | **mazars**

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

BDO Audit, Tax & Advisory | **mazars**

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A. | **Mazars Audit et Conseil**

Mostafa FRAHA Associé | **Taha FERDAOUS** Associé